

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Band: 23 (1915)
Heft: 12

Artikel: Pour les grand blessés
Autor: Matthey, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549086>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour les grands blessés

En ces temps de détresse extrême chacun s'efforce de soulager les souffrances de ceux qui ont payé à leur patrie l'impôt du sang; les blessés qui se voient privés de l'usage de leurs jambes sont parmi les plus à plaindre. Il est bon de leur signaler un appareil qui peut adoucir leurs souffrances et qui supprime complètement les chocs si pénibles que ressentent les infirmes obligés de marcher avec des béquilles. La maison S. Gonard & C^{ie} à Monruz-Neuchâtel a créé la béquille « Idéale »*)

*) Voir le modèle sur la 4^e page de couverture de ce numéro.

à ressorts amortisseurs, qui représente ce que l'on peut trouver de mieux actuellement dans ce genre d'appareil; un dispositif spécial et breveté s'adapte au pied de la béquille et amortit le choc de l'instrument sur le sol. Ce mode de fabrication ingénieux autant qu'humanitaire réalise un grand progrès sur les anciennes béquilles. Ces nouveaux appareils obtiennent un grand succès et le corps médical en général en fait le plus grand éloge.

D^r C. MATTHEY.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance des samaritains. Comité central. 30 octobre 1915.

1° Les nouveaux statuts de l'Alliance, approuvés par le médecin en chef de la Croix-Rouge, ont été adressés aux sections.

2° L'Alliance suisse des samaritains a placé environ 40,000 billets de la loterie de l'Exposition, dernière série, en faveur de la Croix-Rouge suisse.

3° Un cours de moniteurs a lieu à Berne actuellement, celui projeté à Baden n'aura pas lieu, faute de participants.

4° Le nombre des sections de l'Alliance est aujourd'hui de 309.

5° Le règlement des cours de moniteurs subira sous peu une révision reconnue nécessaire.

6° Les « statuts-type » destinés aux sections sont approuvés avec quelques modifications.

7° Un accord avec la Croix-Rouge est adopté et sera soumis à l'assemblée des délégués.

8° Il n'y a pas eu d'admissions ni de démissions de sections.

Sœur Ida Scheidegger †

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de Sœur Ida Scheidegger, membre de la section de Neuchâtel de l'Alliance des gardes-malades.

C'est une grande perte pour la section, et une perte plus grande encore pour ceux auxquels cette excellente infirmière a donné des soins.

Depuis plusieurs années, Sœur Ida faisait partie du Comité de la section de Neuchâtel; et bien qu'elle travaillât à la Chaux-de-Fonds, elle manquait rarement une séance du Comité où elle était aimée pour son bon sens, sa bonté, ses grandes qualités de cœur.

D'un dévouement à toute épreuve, d'une douceur qui n'a pas été souvent égalée, Sœur Ida Scheidegger forçait l'admiration de tous ceux qui avaient à faire avec elle. Sa mort est survenue après une courte maladie, au sein de la famille à laquelle elle s'était dévouée depuis bien des mois.

Son souvenir restera au milieu de nous, car elle a été un grand exemple pour plusieurs.

A sa famille, nous exprimons ici nos sentiments de très vive sympathie. (Réd.)